



## **DECLARATION PREALABLE AU CTREA GRAND EST DU 12 OCTOBRE 2017.**

Les représentants syndicaux CGT agri et SNETAP-FSU présentent une déclaration préalable au CTREA de rentrée de l'année 2017 2018. En effet, l'administration n'a répondu que partiellement aux interrogations soulevées par les déclarations liminaires précédentes. Les demandes d'éclaircissement complémentaires ne sont pas satisfaites.

La carte scolaire devant présenter tous les supports et options de toutes les filières de l'enseignement agricole du Grand Est, est juste résumée à des seuils, aucun intitulé d'option n'est précisé.

Les dédoublements ne sont toujours pas assurés, malgré l'information donnée au CTREA de juin dernier. Il s'agit d'un droit pour chaque élève, de bénéficier d'un enseignement de qualité. (Note de service DGER /SDPOFE/N2007-2023 du 13 février 2007 pour les langues vivantes, mais il en est de même pour les autres disciplines.)

Des établissements font le choix de ne pas accueillir un certain nombre d'élèves, afin de ne pas dépasser les seuils fixés par le SRFD, en dépit de leur mission de service public.

Nous exigeons que les moyens soient mis en œuvre dès à présent.

De même, il est urgent de clarifier la situation des heures d'accompagnement pour les étudiants en BTS issus de bac pro. Peu d'étudiants ont pu bénéficier de ce dispositif alors que c'est une aide qui permet de palier dès la rentrée le décrochage scolaire. Nous exigeons que ces heures soient systématiquement attribuées.

De même, les HSE individualisation doivent être attribuées aux établissements dès la rentrée dans le respect du droit des élèves.

De plus, les dotations DGH ne sont toujours pas détaillées malgré nos nombreuses demandes précédentes.

Les documents transmis pour le CTREA de ce jour ne nous permettent pas de faire une analyse fine concernant les ventilations des différents emplois (doc 3c) : contrats titulaires, contractuels. En outre, aucun document ne traite de l'évolution de la dotation ATLS, AVS et AESH.

La réussite de nos élèves et étudiants étant au cœur de nos revendications, nous vous informons que nous demandons audience à la DGER sur ces problématiques.

***Nos revendications pour ce CTREA :***

### ***Lycée 4.0***

La DGER a déjà été interpellée sur le lycée 4.0 :

*"Le conseil régional de la région Grand Est a fait un appel de candidatures auprès des lycées de cette région pour une expérimentation au « tout numérique » dans les classes de seconde, première et terminale dès la rentrée 2017. Une cinquantaine d'établissement dont trois lycées agricoles ont été retenus.*

*Cette expérimentation n'a hélas fait l'objet d'aucune consultation avec les représentants des personnels et des parents d'élèves. Aucun projet prévisionnel d'investissement n'a par ailleurs été présenté devant les conseils académiques. Les candidatures des établissements d'enseignement agricole n'ont pas toujours donné lieu à l'avis ou à délibération des conseils de ces établissements. Dans certains cas, seuls quelques collègues ont été avisés. L'acceptation par les administrations locales et régionales l'ont été en opportunité sans autre considération. En effet, si l'installation et la fourniture des câblages et WIFI des établissements ainsi que les supports pédagogiques sont financés par la région, la fourniture des tablettes ou ordinateurs des professeurs est prise sur ressources propres des établissements quant à celle des élèves, elle est pour l'essentiel à la charge des familles y compris avec l'aide du conseil régional entre 186 à 830 € selon le niveau d'équipement. En outre, ce choix du conseil régional est exclusif, les aides proposées à l'achat de manuel sont supprimées pour les élèves des lycées expérimentaux.*

*Si l'intérêt de développer le support numérique ne crée pas d'opposition au Snetap-FSU, la manière dont les prises de décisions de la région et des chefs d'établissement avec la complaisance des autorités académiques posent problèmes. Attaché au valeur de la République, le Snetap n'accepte pas davantage que la gratuité, l'égalité et la démocratie sociale soient ainsi bafouées. La présidente de la FCPE demande à la région de financer l'intégralité de l'équipement des élèves et prône pour un usage mixte de l'ordinateur et du manuel imprimé.*

*Comment la DRAAF compte-t-elle traiter ce sujet et prévenir contre toutes nouvelles dérives sachant qu'il est dans l'intention du conseil régional Grand-Est de généraliser ce dispositif à l'ensemble des 350 lycées que compte cette région pour la rentrée 2021 ?*

*Les ressources numériques restent insuffisantes au regard des demandes des efforts financiers effectuées par les familles. Dans ce contexte, les enseignants sont susceptibles de recevoir des remarques notamment dans les disciplines techniques ou propres au MAA : Quel accompagnement, la DRAAF envisage-t-elle de mettre en place ?"*

#### **Assistants d'éducation :**

Nous demandons à ce que la répartition de la dotation régionale d'assistant d'éducation soit présentée par Lycée et non par EPL : en effet, la gestion exclusive de ces postes par les directeurs des EPL ne correspond pas aux diagnostics rendus par les équipes de direction. Le document fourni ne permet pas de connaître l'évolution de la dotation en A.E

#### **DGH :**

Les fiches de service ne sont pas toujours conformes aux grilles horaires et au référentiel ce qui induit une non attribution d'heures de pluri-disciplinarité, d'enseignements particuliers non réalisés et de doublons non respectés . Un nombre conséquent d'enseignants n'a pas signé sa fiche de service, la politique de l'accueil de l'élève au cœur du système éducatif n'est pas suivie en termes de moyens. Nous n'admettons pas la mise en concurrence de nos établissements par une gestion obscure de la DGH.

#### **Documents du CTREA**

L'indigence des documents mise à la disposition des personnels représentant au CTREA nous a conduit à plusieurs reprises à solliciter l'administration pour des compléments d'informations nécessaires à l'analyse.

**Nos demandes et sollicitations n'étant pas retenues au niveau régional, il est devenu indispensable et urgent de nous adresser à la DGER.**

***Additif à la déclaration :***

**Sea-UNSA :**

La mise en place de conventions tripartites état/région/EPL ne fonctionne pas en région Grand Est malgré des demandes réitérées. Or, les établissements sont en attente d'une implication forte du SRFD dans sa mission d'appui notamment aux CFA, CFPPA, ateliers technologiques et exploitations agricoles qui ont besoin d'être soutenus financièrement.

**Pour FO, à rajouter,**

Nous sommes très inquiets quant à la suppression des emplois aidés. Aucune information, or des outils pédagogiques risquent de disparaître dans les EPL.

Nous dénonçons le manque de moyens pour la dotation en AVLS qui met les équipes pédagogiques dans la difficulté à gérer des situations difficiles.

Le 12 octobre 2017, les représentants des organisations syndicales au CTREA GRAND EST